

**APPUI HUMANITAIRE AUX MEMBRES DE LA COOPEC NYAWERA
TOUCHÉS PAR LE VOLCAN A GOMA**



JUIN 2021

BUKAVU – R.D. CONGO

Nom du projet : Appui humanitaire aux membres de la Coopec Nyawera touchés par le volcan à Goma

Pays : République Démocratique du Congo

Lieu d'exécution du Projet : Province du Nord Kivu – ville de Goma

Nom du soumissionnaire: COOPERATIVE D'EPARGNE ET DE CREDIT DE NYAWERA est une Coopérative d'Epargne et de Crédit qui a été créée grâce à l'appui financier du père HENRI FARCY des missionnaires d'Afrique en 1972 afin d'apporter une réponse aux besoins de financement des artisans de la ville de Bukavu sous forme de Mutuelle pour l'autopromotion de ces derniers. La COOPEC NYAWERA fut agréée par la Banque Centrale du Congo en sous le N° d'agrément GOUV./D.143/n°00294 du 03/03/2005 et compte à ce jour six (6) agences dont deux en milieu rural.

Mission : Cette coopérative a pour mission de renforcer les capacités socio-économiques des micro, petites et moyennes entreprises (MPME), des groupes communautaires et associatifs de production des zones urbaines, semi-urbaines et rurales en leur offrant un meilleur accès aux produits et services financiers et non financiers de qualité, variés, innovants et rentables grâce à une institution financière pérenne.

Nombre total de membres : 40 531

Adresse:

République Démocratique du Congo
Provinces d'Opération: Sud-kivu et Nord-kivu
DIRECTION GENERALE située sur Avenue P.E. LUMUMBA N°181
Tél. +243 999406933 / +243 997708525
email : dg.coopecnyawera@gmail.com

CONTEXTE ET JUSTIFICATION DU PROJET

Le 22 mai, le volcan Nyiragongo ; près de la ville de Goma à l'est de la République démocratique du Congo à la population dynamique et résiliente, estimée à 1,000,000 d'habitants, est entré en éruption.

Plus de 3 629 maisons ont été ravagées par la lave, 31 morts signalés, dont 13 personnes lors de l'évacuation de la ville et 24 personnes brûlées par la lave. Plus de 20 000 personnes (environ 4 500 ménages) seraient sans abri et vivraient dans des communautés d'accueil ou dans des lieux publics non touchés par la catastrophe. Les gens ont perdu leurs biens soit dans la précipitation du déplacement, soit brûlés par la coulée de lave.

Séismes importants avec des magnitudes autour de 4,4 à 4,7 sur l'échelle de Richter ont suivi l'éruption volcanique et ont persisté jusqu'à la fin du mois de mai, occasionnant la destruction de maisons et des fissurations du sol, la coulée de lave a détruit une partie des installations hydrauliques et électriques de la ville de Goma.

Le 26 mai, en raison de la crainte d'une seconde éruption volcanique et de la persistance des tremblements de terre, le Gouverneur militaire de la province du Nord-Kivu a demandé aux populations de 10 quartiers de la ville de Goma se trouvant dans la zone rouge de se déplacer. Cette annonce a été suivie de déplacement massif des populations.

Les conséquences directes de ce désastre sont telles que les populations sinistrées de la ville province de Goma sont sans eau, sans nourriture ni électricité, sans combustible, ni communication, routes endommagées, sans vêtements, sans couvertures, sans tentes et sans refuges sûrs, assistance médicale réduite, insuffisance de médicaments, ...

Suite à cette catastrophe, la Coopec Nyawera a été obligé de fermer temporairement ses portes et a perdu une grande partie de son matériel informatique.



OBJECTIF DU PROJET

- Apporter une assistance humanitaire urgente aux populations victimes des désastres causés par le volcan dans la Ville de Goma et ses périphéries ;
- Fournir une aide urgente aux membres de la Coopec Nyawera qui ont perdu leurs Actifs, leur Activités, leurs stock et appuyer à reconstruction de leurs infrastructures,
- Apporter assistance aux membres dont les maisons se sont détruites ou fortement endommagées par les tremblements de terre ;
- Refinancer les activités des membres victimes pour qu'ils soient en mesure de générer encore des recettes pour l'auto prise en charge ;
- Faciliter le rapatriement des populations ayant fui et abandonnant leur foyer.



IMPACT ATTENDU DU PROJET

- Assurer aux sinistrés un appui humanitaire immédiat ;
- Veiller à ce que personne ne soit laissé pour compte par conformité et au respect du principe 6 du Cooperativism « Coopération / Inter coopération entre les coopératives ;
- Assurer un soutien financier, matériel et humanitaire aux membres de la Coopec Nyawera ainsi qu'à leurs dépendants ;
- Assurer le redressement et le suivi de la vie sociale et économique des membres de la Coopec Nyawera ainsi qu'à leurs dépendant ;
- Assurer le redressement et le suivi de la vie, des activités sociales et économiques des membres de la Coopec Nyawera ;
- Assurer une reprise rapide et un équilibre social, restructurer les vies, les entreprises, les infrastructures des membres et leurs dépendant.



CONSEQUENCES DIRECTES ET RISQUE DU DESASTRE

- Manque de nourriture, de l'eau et des soins médicaux,
- Les populations impactées sont sans abris et manquent d'abris surs (lits, blanquet et matelas), manque d'hygiène (manque d'eau et d'électricité) en vue d'éviter des contaminations (Covid-19, cholera...);
- Manque d'eau potable et dégradation de l'hygiène personnelle et communautaire avec comme conséquence directe la contraction de maladies telles que la pneumonie, la constipation, la grippe. Les femmes et les filles sont exposées à des risques de contagion due à des limitations d'hygiène (serviettes hygiéniques, menstruations, etc.);
- Pertes totale ou partielle des activités génératrices des recettes des membres dû aux désastres et pillages après l'abandon brusque des leurs activités;
- La monté des prix des biens de premier nécessité causé par l'enclavement de la ville suite à la destruction des routes;
- Maisons endommagées ou détruites par des multiples tremblements de terre;
- Les enfants et les adultes victimes du volcan n'ont pas de quoi se vêtir et n'ont pas des chaussures car tout a été emporté par le Volcan.



ESTIMATION BUDGETAIRE

N°	Description des besoins	En Franc Congolais	EN USD
1	Appuis à la reconstruction des infrastructures des membres victimes (Matériel de construction, tôles, ciment, prières, planches, sables...)		50 000
2	Fonds d'urgence (appui à la reconstitution de fonds des membres ainsi qu'au financement des activités génératrices des revenus)		66 0000
3	Renouvellement des équipements informatique endommagés		6000
4	Refinancer les activités d'élevage (50 chèvres et 600 poules)		11 0000
5	Dotation en biens de première nécessité (vêtement, couverture, matelas, ustensiles de cuisine)		16 000
	Total		149 000

Le total du projet en Dollars est de : Cent quarante-neuf mille dollars

SUIVI, EVALUTION ET AUDIT

Il est prévu un suivi et une évaluation des fonds et des activités après trois mois à dater du lancement des activités sur terrain. A la fin de cette période, un rapport financier et un rapport d'activités sera transmis montrant le degré d'implémentation et l'impact du projet sur les membres de la Coopec Nyawera. Un audit Externe sera réalisé à la fin du projet.

DELAIS DU PROJET

Le présent projet sera exécuté sur une période de 1 année et débutera à partir de 2021.

Pour la Coopec Nyawera

RUGENDABANGA BABUNGA Litho

Directeur Gérant

